



Annonce concernant l'épidémie actuelle de coronavirus (COVID-19)

Notre entreprise suit de près la situation concernant le Coronavirus et nous comprenons l'incertitude causée à nos clients concernant leurs réservations et leurs projets de vacances pour la saison.

Par conséquent, nous avons mis à jour notre politique de réservation comme suit:

1. Pour les charters déjà réservés, il est possible de changer vos dates, tant que le départ reste en 2020 et que la base de départ reste la même. Si la réservation reportée est plus chère, la différence de prix sera facturée.
2. Pour les futures réservations effectuées à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, l'acompte demandé sera de 10% et le solde de l'acompte pourra être payé jusqu'au 30/04/2020.
3. Le paiement final pour les réservations actuelles et futures peut être effectué au plus tard une semaine avant le départ du charter.
4. Dans le cas où un client affrété ne peut pas se rendre à la base en raison de restrictions de voyage, lorsqu'il existe un avis officiel de ne pas se rendre dans la zone de l'affrètement réservé ou que la frontière est fermée au pays d'origine du client, le terme # 1 s'appliquera.

De plus, il sera possible d'annuler le contrat et une note de crédit sera émise au client à utiliser pour la réservation à partir de 2021 dans la même zone de location.